

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 20

Réclamation

Epreuve: Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage Course n° : 8

Date de l'instruction: 28/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Numéro de la réclamation/demande: 20: L47 M - FRA212538 - Oscar BOUCHER
L47 M - FRA163345 - ABSENT

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Non requis

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

Réclamé Absent : Instruction selon 63.3.(b)

FAITS ETABLIS

Course 8 Vent 15 noeuds mer avec clapot

A l'approche de la porte sous le vent FRA 212538 au vent arrière bâbord amures en route libre devant FRA 163345 au vent arrière bâbord amures

FRA 163345 accélère sous l'effet d'une vague et contraint FRA 212538 à s'écarter mais un contact sans dommage se produit entre les 2 bateaux

Les deux bateaux enroulent la marque FRA 212538 à l'extérieur.

FRA 163345 touche la marque

Pas de pénalité effectuée.

Schéma: Croquis non validé

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

Il n'était raisonnablement possible à FRA 212538 d'éviter le contact, il est exonéré selon RCV 14.B

1. FRA 163345, en route libre derrière au moment où 212538 a atteint la zone, a manqué à donner à 212538 la place à la marque à FRA 163345 comme requis par la règle 18.2(b).
2. Ayant touché la marque 4P, FRA 163345 enfreint RCV 31.

DECISION

FRA 163345 DSQ Course 8

Date et heure: 28/08/2019 20:35 CEST'

JURY

Présidée par: Marie-Charlotte Dizès (FRA)

Membres du jury: Didier Greze (FRA), Claire Watrin (FRA)

Imprimé: 02 sept. 20h15